

Année scolaire/Annu sculare 2016 - 2017

coller
la photo
ici

Département de la Haute-Corse / Dipartimentu di u Cismonte

**Demande de titre de transport scolaire
Dumanda di titulu di trasportu sculare
à adresser avant le / Dà mandà nanzu l'
11 juillet / di lugliu 2016**



Vous pouvez imprimer votre demande ainsi que le règlement
départemental des transports scolaires sur : www.haute-corse.fr

Pôle Services Techniques
Direction des Transports et de la Sécurité de la Route
Hôtel du Département - Rond-Point du Maréchal Leclerc - 20405 Bastia Cedex 9

Identité de l'élève / Identità di l'elevu

Nom :

Sexe : M F

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Représentant légal / Ripresentante legale

Père Mère Tuteur légal

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél. Domicile : Tél. Travail :

Tél. Portable : Courriel :@.....

Transport demandé / Trasportu dumandatu

Par voie routière Par voie ferroviaire

Commune de montée :

Point de montée :

Transporteur :

Circuit :

Votre enfant possédait déjà un titre de transport en 2015 / 2016 : Oui Non

SI OUI, numéro de la carte ou du dossier :

Scolarité prévue en 2016-2017 / Scularità prevista in u 2016-2017

Établissement : COLLÈGE DU FIUMORBO.....

Adresse :

Classe : 20243 PRUNELLI DI FIUMORBO
Tél : 04 95 56 54 54.....



Informations obligatoires

Je soussigné (e) :

- certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis ;
- m'engage à ce que mon enfant emprunte de manière constante et suivie les transports scolaires.

Signature obligatoire du
représentant légal :

Le :

Attestation de dépôt de dossier et de prise de connaissance du règlement des transports scolaires

Nom de l'élève :

Le :

Tournez la page svp



Departament de la Haute-Corse
Dipartimentu di u Cismontu
www.haute-corse.fr

Categories d'élèves bénéficiaires du droit de transport scolaire Categorìe d'elevi ch' anu dirittu à i trasporti sculari

La demande ne pourra être instruite que si les conditions ci-après sont remplies et les pièces requises fournies.

Conditions liées à la fréquentation scolaire :

- Les élèves externes ou demi- pensionnaires inscrits dans l'enseignement primaire ou secondaire jusqu'au baccalauréat dans un établissement public, privé ou sous contrat avec le Ministère de l'Éducation Nationale.
- Les élèves externes et demi-pensionnaires fréquentant un établissement agricole, maritime, public ou privé.

Condition d'âge :

- Pour accéder aux transports scolaires de manière autonome, l'élève doit être âgé de 6 ans le jour de la rentrée des classes.
- Les enfants scolarisés de 3 ans (au jour de la rentrée scolaire) et de moins de 6 ans, sont acceptés sous réserve de la présence à bord du car d'un accompagnant adulte.
- Les enfants ayant 3 ans après le jour de la rentrée scolaire seront transportés à partir de leur date anniversaire.

Condition de distance :

Les élèves doivent avoir à parcourir pour rejoindre leur établissement scolaire une distance d'au moins 3 kilomètres à partir de leur domicile.

Important / Primurosu

Accès au réseau départemental des transports scolaires :

La carte donne droit à un aller-retour journalier aux horaires d'ouverture et de fermeture des établissements concernés.

Pièces à joindre obligatoirement à la demande individuelle de la carte de transports scolaires 2016 / 2017

- Une photographie d'identité
- Un justificatif de domicile de moins de 6 mois (facture EDF, France Telecom, etc)
- **Espèces ou chèque à l'ordre du TRÉSOR PUBLIC d'un montant de :**
 - 80€ par enfant pour les familles imposables sur le revenu.
 - 20€ par enfant pour les familles non imposables (joindre le dernier avis de non imposition sur le revenu).

Les imprimés de demande de carte de transports scolaires peuvent être :

adressés par courrier :

Département de la Haute-Corse

Pôle Services Techniques

Direction des transports et de la Sécurité de la Route
Hôtel du Département - Rond-Point du Maréchal Leclerc
20405 Bastia Cedex 9

Dipartimentu di u Cismontu

Polu di i Servizii Tecnichi

Direzzione di i Trasporti è di a Securit`a di a Strada
Casa di u Dipartimentu - Giratundu di u Maresciale Leclerc
20405 Bastia Cedex 9

ou déposés à l'adresse suivante :

**Direction des Transports et de la Sécurité de la Route,
11 bis Avenue Jean Zuccarelli - Bastia (4^{ème} étage).**